



## Fiche de Données de Sécurité préparé à l'ONU SGH Révision 3.

### 1. Identification de la substance / du mélange et de la société / entreprise

- 1.1 **Identificateur de produit** 48ADS1NL
- Nom du produit:** A/D FIREFILM III C **Date de Révision:** 03/16/2017
- Remplace:** 03/23/2016
- 1.2 **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées** Matière d'ignifugation
- 1.3 **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- Fabricant:** A/D FIRE PROTECTION SYSTEMS  
420 Tapscott Road, Unit #5  
Scarborough, On, M1B 1Y4
- Informations Réglementaire / Techniques  
Contact A/D Fire Technical Services at: 1-800-263-4087
- Fiche de données de sécurité préparée par:** Schlereth, Ken - ehs@stoncor.com
- 1.4 **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC 1-800-424-9300 (Inside US)  
CHEMTREC +1 703 5273887 (Hors des U.S.A.)  
HEALTH - Pittsburgh Poison Control 1-412-681-6669

### 2. Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Danger pour le milieu aquatique, chronique, catégorie 3  
Toxicité pour le système reproductif, catégorie 1A

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme(s) du produit



##### Mention d'avertissement

Danger

##### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

**Déclarations de danger du GHS**

Toxicité pour le système reproductif, catégorie 1A	H360-1A	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Danger pour le milieu aquatique, chronique, catégorie 3	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**GHS PRECAUTION PHRASES**

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

**2.3 Autres dangers**

Aucune information.

**Résultats des évaluations PBT et vPvB:**

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII.

**3. Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges****Substances Dangereuses**

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>%</u>
13463-67-7	TITANIUM DIOXIDE	10-25
63449-39-8	PARAFFIN WAXES AND HYDROCARBON WAXES, CHLORINATED	2.5-10
85-68-7	BUTYL BENZYL PHTHALATE	0.1-1.0

<u>No.-CAS</u>	<u>Symboles GHS</u>	<u>Déclarations de danger du GHS</u>	<u>Facteurs M</u>
13463-67-7			0
63449-39-8	GHS07	H302-312	0
85-68-7	GHS08-GHS09	H360-400-410	0

**Information supplémentaire:** Le texte des états de danger GHS indiquées ci-dessus (le cas échéant) est donnée à l'article 16.

**4. Premiers secours****4.1 Description des premiers secours**

**En cas d'inhalation:** Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.

**En cas de contact avec la peau:** En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminées. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

**En cas de contact avec les yeux:** Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

**En cas d'ingestion:** Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Irritant pour les voies respiratoires. Ce produit peut contenir du dioxyde de titane lequel est répertorié par le CIRC comme pouvant être cancérigène pour les humains (groupe 2B). Cette liste est fondée sur des données insuffisantes de cancérogénicité chez l'humain et suffisamment de preuves avec les animaux de laboratoire. Ce(s) classement(s) s'applique(nt) lorsque exposé(s) et respirant ces substances sous forme seulement de poudre ou de poussière, y compris un produit durci qui a pour objectif le ponçage, le pré polissage, le découpage, ou pour d'autres activités de préparation de la surface.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune information.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont:

Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit Chimique Sec, Mousse, Brouillard d'Eau

**RISQUES PEU COMMUNS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Aucun à notre connaissance.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Ce produit n'est pas inflammable. Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune information.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aucune information.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Aucune information.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Procédures recommandés pour la manipulation:** Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination. Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) étiquette(s) et/ou la notice d'emploi. Se laver à fond après manipulation. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate.

**Mesures de protection et d'hygiène :** À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**CONDITIONS A EVITER:** Ne pas congeler.

**Conditions de stockage:** Ne pas congeler. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information.

## 8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96 (US)

<u>Nom</u>	<u>%</u>	<u>ACGIH TLV-TWA</u>	<u>ACGIH TLV-STEL</u>	<u>OSHA PEL-TWA</u>	<u>OSHA PEL-CEILING</u>	<u>OEL Note</u>
TITANIUM DIOXIDE	10-25	10 MG/M3	N/E	10 MG/M3	N/E	

PARAFFIN WAXES AND HYDROCARBON WAXES, CHLORINATED	2.5-10	N/E	N/E	N/E	N/E
BUTYL BENZYL PHTHALATE	0.1-1.0	N/E	N/E	N/E	N/E

**Conseils supplémentaires:** Aucune information.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Protection individuelles

**Protection respiratoire:** N'utiliser qu'avec une ventilation pour maintenir les concentrations au-dessous des valeurs indicatives d'exposition données dans ce document. L'utilisateur doit contrôler et mettre en place une surveillance des niveaux d'exposition pour s'assurer que toutes les personnes sont au-dessous des valeurs indicatives. En cas de doute, ou si on ne peut pas assurer une surveillance, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par l'Etat ou par le gouvernement fédéral. Pour les revêtements à l'état liquide contenant de la silice, et/ou si aucune valeur limite d'exposition n'est indiquée ci-dessus, les appareils de protection respiratoire alimentés en air ne sont en général pas exigés.

**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité avec protections latérales.

**Protection des mains:** Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Gants imperméables. Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur.

**AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail. Vêtement léger de protection

**INGÉNIERIE DES SYSTEMES DE CONTROLE:** Utiliser avec une ventilation adéquate.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect:</b>	Blanc, Liquide Visqueux
<b>Etat Physique</b>	Liquide
<b>Odeur</b>	Mild Ammoniacal
<b>Seuil d'odeur</b>	n/d
<b>pH</b>	7.4 - 9.0
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	32F (0C)
<b>Point / intervalle d'ébullition (° C)</b>	212F (100C) - 212F (100C)
<b>Point éclair, (°C)</b>	149
<b>Taux d'évaporation</b>	Plus lent que l'éther
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	n/d
<b>Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosion</b>	0.6 - 36.0
<b>Pression de vapeur, mmHg</b>	17 mmHg @ 20C
<b>Densité de vapeur</b>	PLUS LOURD QUE L'AIR
<b>Densité relative</b>	n/d
<b>Solubilité dans / miscibilité avec l'eau</b>	Diluable
<b>Coefficient de partage: n-octanol/water</b>	n/d
<b>Température d'auto-inflammation (°C)</b>	n/d
<b>Température de décomposition (°C)</b>	n/d
<b>Viscosité</b>	Inconnu
<b>Propriétés explosives</b>	n/d
<b>Propriétés oxydantes</b>	n/d

**9.2 Autres informations**

Contenu en COV g/l:	20
Densité (g/cm <sup>3</sup> )	1.42

**10. Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Aucune information.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

**10.4 CONDITIONS A EVITER**

Ne pas congeler.

**10.5 Matières incompatibles**

Aucune information.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Aucun à notre connaissance.

**11. Informations toxicologiques****11.1 Information sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë:**

LD50 Orale: n/d

Inhalation LC50: n/d

Irritation: Inconnu

Corrosivité: Inconnu

Sensibilisation: Inconnu

Toxicité à doses répétées: Inconnu

Cancérogénicité: Inconnu

Mutagénicité: Inconnu

Toxicité pour la reproduction: Inconnu

Si aucune information n'est disponible ci-dessus sous la rubrique toxicité aiguë, alors les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont rapportées ci-dessous:

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>LD50 Orale</u>	<u>LD50 Cutanée</u>	<u>LC50 Vapeur</u>
13463-67-7	TITANIUM DIOXIDE	>25000 MG/KG, ORAL, RAT	Not Available	Not Available
63449-39-8	PARAFFIN WAXES AND HYDROCARBON WAXES, CHLORINATED	NOT AVAILABLE		NOT AVAILABLE

85-68-7 BUTYL BENZYL PHTHALATE 2330 mg/kg, oral, rat 6700 mg/kg, dermal, rat 6700 mg/m3 / 4h, Inh, rat

**Information supplémentaire:**

Irritant pour les voies respiratoires. Ce produit peut contenir du dioxyde de titane lequel est répertorié par le CIRC comme pouvant être cancérigène pour les humains (groupe 2B). Cette liste est fondée sur des données insuffisantes de cancérogénicité chez l'humain et suffisamment de preuves avec les animaux de laboratoire. Ce(s) classement(s) s'applique(nt) lorsque exposé(s) et respirant ces substances sous forme seulement de poudre ou de poussière, y compris un produit durci qui a pour objectif le ponçage, le pré polissage, le découpage, ou pour d'autres activités de préparation de la surface.

## 12. Informations écologiques

**12.1 Toxicité:**

EC50 48hr (Daphnia):	Inconnu
IC50 72hr (algues):	Inconnu
LC50 96hr (poisson):	Inconnu

**12.2 Persistance et dégradabilité:** Inconnu

**12.3 Potentiel de bioaccumulation:** Inconnu

**12.4 Mobilité dans le sol:** Inconnu

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:** Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII.

**12.6 Autres effets néfastes:** Inconnu

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>EC50 48hr</u>	<u>IC50 72hr</u>	<u>LC50 96hr</u>
13463-67-7	TITANIUM DIOXIDE	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.
63449-39-8	PARAFFIN WAXES AND HYDROCARBON WAXES, CHLORINATED	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.
85-68-7	BUTYL BENZYL PHTHALATE	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

**13.1 Méthodes de traitement des déchets:** Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

## 14. Informations relatives aux transports

14.1	Numéro UN	S.O.
14.2	Nom d'expédition des Nations unies	Not Regulated
	Nom technique	NEANT
14.3	Classe(s) de danger pour le transport	S.O.
	Danger secondaire d'expédition	S.O.
14.4	Groupe d'emballage	S.O.
14.5	Dangers pour l'Environnement	Inconnu
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Inconnu
	No EmS:	S.O.
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Inconnu

## 15. Informations réglementaires

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

### U.S. Règlements d'état : Comme suit -

#### CERCLA - CATÉGORIE DE RISQUE DE SARA

Ce produit a été passé en revue selon les catégories de risque de l'EPA promulguées sous les sections 311 and 312 de la modification de Superfund et de l'acte de réautorisation de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes :

RISQUE D'INCENDIE, Danger aiguë pour la santé, RISQUE DE SANTE CHRONIQUE

#### SECTION 313 DU SARA:

Ce produit contient les substances suivantes sujettes aux exigences de déclaration prescrites par l'article 313 du titre III de la Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 et 40 du CFR (Code of Federal Regulations) partie 372.

#### Nom Chimique

#### No.-CAS

Aucun composants SARA 313 existent dans ce produit.

#### TOXIC SUBSTANCES CONTROL ACT:

Si ce produit est exporté des États-Unis, les composants chimiques indiqués ci-dessous sont assujettis aux exigences de déclaration prescrites par l'article 12(B) de la loi TSCA :

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée par l'article 12(B) de la loi TSCA.

### U.S. Règlements d'état : Comme suit -

#### Right-to-know NEW JERSEY:

Les matériaux suivants sont non-hazardous, mais sont parmi les cinq composants principaux dans ce produit.

#### Nom Chimique

#### No.-CAS

AMMONIUM POLYPHOSPHATE

68333-79-9

WATER

7732-18-5

ACRYLIC COPOLYMER

TRADE SECRET

PENTAERYTHRITOL

115-77-5

**Right-to-know PENNSYLVANIA**

Ce produit contient les ingrédients inoffensifs indiqués ci-dessous dont la teneur dépasse 3 % :

<u>Nom Chimique</u>	<u>No.-CAS</u>
AMMONIUM POLYPHOSPHATE	68333-79-9
WATER	7732-18-5
ACRYLIC COPOLYMER	TRADE SECRET
PENTAERYTHRITOL	115-77-5
MELAMINE	108-78-1

**PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE:**

Avertissement : Les ingrédients suivants actuels dans le produit sont connus à l'état de la Californie pour causer le Cancer :

<u>Nom Chimique</u>	<u>No.-CAS</u>
TITANIUM DIOXIDE	13463-67-7
attapulgite	12174-11-7
MICROCRYSTALLINE SILICA	14808-60-7

Avertissement : Les ingrédients suivants actuels dans le produit sont connus à l'état de la Californie pour causer des défauts de naissance, ou à d'autres risques reproducteurs.

<u>Nom Chimique</u>	<u>No.-CAS</u>
METHYL ALCOHOL	67-56-1

**Règlements internationaux : Comme suit -****\* DSL CANADIEN:**

Aucune information.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

**16. Autres informations****Texte complet des Phrases-H citées dans la section 3:**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**MOTIF DE LA RÉVISION**

Aucune information.

Les informations et recommandations que contiennent ce document sont présumées correctes et présentent la meilleure information disponible actuellement. Mais Carboline ne garantit pas que les informations et recommandations présentées dans cette fiche soient absolument corrects et suffisantes. Carboline ne peut pas assurer que toutes les mesures de sécurité sont contenues dans ce document, ni que d'autres mesures ne peuvent pas être prises dans des circonstances qui varient.